



## Journée technique « Accessibilité »

Madame, Monsieur,

La ville est LE lieu d'échanges et de rencontres par excellence. Elle concentre une grande diversité, aussi bien en terme d'usages que d'usagers, à laquelle il faut répondre. Conçu en référence aux aptitudes d'un adulte «moyen», l'environnement urbain est inadapté pour une partie de plus en plus importante d'usagers : ce sont les personnes handicapées, les personnes âgées mais également tout un chacun qui peut se retrouver, à un moment de sa vie, dans une situation de handicap temporaire ou permanent.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» et ses décrets d'applications, apportent des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes de toutes ces personnes. Elle impose notamment, aux collectivités, la mise en place, dans des délais très courts (février 2008 pour les transports et décembre 2009 pour la voirie) d'outils de programmation permettant de rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacements.

Nous vous proposons une journée technique dont le thème est :

### Le diagnostic accessibilité de la voirie et des transports

L'objectif de cette journée est de permettre aux acteurs de l'aménagement (services de l'Etat, collectivités locales, CAUE, agences d'urbanisme, acteurs privés...) de lancer leur démarche de mise en accessibilité en leur apportant, à travers les exemples notamment, des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser (méthodologie à appliquer, coût de la démarche...).

Cette journée technique aura lieu :

**le jeudi 22 janvier 2009 au CETE Méditerranée (AIX-EN-PROVENCE)**

Vous trouverez ci-joint le programme détaillé de la journée et nous vous invitons à diffuser cette invitation auprès de vos services.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir prochainement au CETE Méditerranée.

Le directeur du CETE Méditerranée

Gérard Cadré